



# Le Trait d'Union

**ABONNEMENTS**  
 Un an, \$2.00 - Six mois, \$1.00  
 Trois mois, 50 cents.  
 5 cent. le numéro.

1<sup>RE</sup> ANNÉE, No 1.—SAMEDI, 13 NOVEMBRE 1897.

**H. ROULLAUD et GEO. DE MARTIGNY, Rédacteurs-Propriétaires.**  
 BUREAUX, 1601, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

**PETITES ANNONCES**  
 50 mots . . . . . 25 cents.  
 Au-dessus de 50 mots, 2 cents le mot.  
 Pour les annonces et réclames à long terme, on traite à forfait.

## Le "Trait d'Union"

### SON ROLE

Dans ce temps fiévreux où même les oisifs sont si occupés, il serait absurde de mettre au monde une publication qui ne répondrait pas à un besoin.

Or, la politique a beaucoup plus de desservants qu'il n'en faut pour entretenir les plaies qu'elle creuse; le commerce, l'industrie, la banque, les chemins de fer et la navigation ont des organes puissants et bien outillés, qui bravent la concurrence; les journaux d'informations, d'art, de critique, de littérature, voire même de philosophie, sont en nombre plus que suffisant pour satisfaire la curiosité publique ou moraliser les masses; le sport, les jeux athlétiques, les courses, les recherches historiques, la pédagogie, la musique, le droit, la médecine, les modes, l'agriculture, la colonisation, etc., tout cela est traité par des spécialistes alertes qui occupent légitimement une place qu'il serait maladroit ou malhonnête d'essayer de prendre.

Alors, dira-t-on, puisque tous les besoins sont satisfaits; puisque le public trouve un aliment même pour ses plus intimes manies, quel sera donc le rôle de votre TRAIT D'UNION?

Son rôle... Il est défini par son nom.

Notre journal sera l'intermédiaire, actif ou passif, au gré de ceux qui recourront à ses bons offices, entre les personnes qui voudront agrandir le cercle de leurs relations afin de trouver ce qui leur manque dans la sphère souvent trop étroite où ils évoluent.

Tout notre programme est condensé dans ces quelques lignes, mais nous croyons devoir entrer dans des détails — intéressants d'ailleurs — qui dissiperont toute équivoque chez les esprits gouailleurs ou mal disposés.

Le TRAIT D'UNION sera l'agent mécanique ou intelligent qui conduira l'une vers l'autre deux personnes qui se recherchent, soit pour con-

tracter mariage, soit pour entrer en relations d'affaires, soit pour vendre ou acheter un objet que le commerce courant ne fournit pas, soit pour accomplir une de ces multiples choses dont l'énumération est impossible parce que leur nécessité est imprévue.

Nous venons de parler de mariage. Comme notre assistance sera fréquemment réclamée pour arriver à la conclusion de cette grave affaire, dont nous serons du reste notre spécialité, nous tenons à bien établir la moralité de notre entreprise. Mais avant, nous devons dire un mot au sujet de la sainte institution du mariage et de certains préjugés fâcheux, quoique respectables, qui entravent trop souvent son accomplissement.

Le mariage peut être considéré sous des aspects variés. C'est d'abord, pour nos lecteurs chrétiens, un sacrement. De ce chef son importance est capitale et notre action absolument nulle. Il peut alors se contracter à la seule condition d'obéir aux prescriptions que l'Eglise a faites à cet égard. De plus, la continuation de l'espèce humaine, la satisfaction de ses penchants les plus doux et les plus énergiques, l'affinité morale des êtres, l'union des intérêts particuliers sont autant d'éléments que cette institution renferme et qui se développent en elle à des degrés divers, suivant les circonstances et les caractères.

Les jeunes gens et les jeunes filles qui aspirent au mariage sont souvent retardés dans leur désir, et parfois fort longtemps, par suite d'une éducation particulière puisée dans les romans sentimentaux qui ont créé une tradition. Les sujets dressés à cette école se disent que le mariage est un acte solennel, et que le choix d'un compagnon ou d'une compagne exige, outre toutes les garanties de moralité, une étude préalable et prolongée de celui ou de celle à qui on doit s'attacher pour la vie. C'est là, croyons-nous, une erreur.

Sans doute les époux doivent être fixés d'une manière absolue, avant le mariage, sur la valeur morale de leur conjoint; mais peut-on soutenir raisonnablement qu'une longue fréquentation doit précéder l'union, sous peine

d'exposer les époux à faire mauvais ménage? Evidemment, non. Et voici pourquoi:

Ou bien les tuturs s'aiment passionnément, et ils sont aveugles au point de nier l'évidence et de rejeter les plus sages avis de leurs parents ou de leurs dévoués conseillers; ou bien ils contractent librement un mariage de raison ou de convenance, et ils dissimulent soigneusement leurs défauts, quelle que soit la durée de l'épreuve, qu'ils se décident ensuite. Donc, aveuglement d'une part, dissimulation de l'autre, le résultat est le même, et le stage que s'imposent les fiancés n'est qu'une vaine prolongation du célibat ou du veuvage. Ce côté hasardeux du mariage est le seul risque sérieux auquel les époux soient exposés. Les défauts du caractère n'apparaissant que dans la vie commune, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon les circonstances qui les provoquent, la redoutable formule de l'incompatibilité d'humeur ne peut jamais être prononcée que le jour où le mal est sans remède.

Il n'est donc pas nécessaire, il est même inutile pour les fiancés d'avoir longtemps vécu côte à côte ou de s'être fréquentés pendant des années avant de se marier. La preuve, c'est que chacun connaît des ménages heureux... et amoureux, dont les préliminaires matrimoniaux, y compris la première rencontre, n'ont pas duré plus d'un mois.

Un jeune homme rencontre dans le monde une jeune fille qui lui est totalement inconnue. Il est frappé de sa beauté, ou de son esprit, ou de sa modestie, ou de n'importe quoi en elle qui le séduit. Comme il pensait au mariage, sans avoir encore fixé son choix, le terrain chez lui est tout préparé et la fleur d'amour ne demande qu'à éclore. Mais ce jeune homme est raisonnable, et avant d'autoriser son cœur à palpiter il prend des informations sur la jeune fille, sur sa famille, etc. La famille est honorable, la jeune fille est pure, les conditions de fortune sont en harmonie avec les exigences sociales... que voulez-vous de plus pour assurer le bonheur de deux jeunes gens avides d'aimer?... Quelques semaines après ils sont unis, et nous défions tous les rhéteurs de nous